POSE de la 1^{ERE} PIERRE

d'un nouveau bâtiment de SOFADE-DI sur le Parc de l'A5-Sénart

Discours de Mme Agnès Ramillon, directrice générale adjointe du développement de l'EPA Sénart

Monsieur le député,

Monsieur le représentant de la préfecture de Seine-et-Marne, M. Bailly

Madame la présidente de l'EPA Sénart, maire de Savigny-le-Temple et vice-présidente de l'agglomération de Grand Paris Sud,

Monsieur le Maire de Réau,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en tout premier lieu vous demander d'excuser Mme Aude Debreil, qui a dû se rendre ce matin au Ministère à Paris et qui regrette de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.

Nous sommes donc réunis autour de notre partenaire de longue date, SOFADE DENTRESSANGLE INITIATIVES pour marquer une nouvelle étape, très importante, du développement du Parc de l'A5, sur les communes de Moissy-Cramayel et Réau.

Je voudrais vous faire un bref rappel: en 2012, l'EPA lançait une consultation pour sélectionner un investisseur en capacité de réaliser un programme immobilier de qualité. C'est donc sur la base de critères qualitatifs que l'EPA a retenu SOFADE DENTRESSANGLE INITIATIVES, qui lance aujourd'hui la construction d'une nouveau bâtiment de 42 000 m², pour accueillir la société Transalliance pour son client Coca-Cola, ce qui portera ainsi à 100 000 m² la surface totale construite sur ce Parc par SOFADE sur les 175 000 m² que notre partenaire a prévu à terme.

En matière de qualité, le bâtiment qui sera construit s'inscrit bien dans l'objectif initial puisque, comme vous l'avez dit M. Menez, il sera respectueux de l'environnement et économe en énergie et recevra donc la certification environnementale BREAM GOOD.

Cette opération confirme que le Parc de l'A5 remporte un vif succès auprès des opérateurs et contribue pleinement à l'attractivité du territoire. Son emplacement est stratégique, au carrefour de grands axes routiers. Son accessibilité sera encore améliorée avec la création d'une nouvelle voie de liaison à l'autoroute A5 (financée totalement par l'EPA Sénart pour 21 M€ HT, dont plus de 4 M€ uniquement pour la partie paysagère). Cet investissement important en matière d'aménagement paysager marque aussi la volonté d'intégrer le Parc dans son environnement, de réaliser des aménagements de qualité. Autant d'atouts qui ont déjà séduit de belles entreprises, vous les connaissez : Géoparts, Bergerat Monnoyeur, Autodistribution, XPO-Sarenza et plus récemment C. Discount... D'autres belles enseignes viendront les rejoindre dans les prochains mois... 6 entreprises sont implantées sur le Parc, à terme il faudra en compter entre 10 et 12.

Près de 700 salariés travaillent déjà aujourd'hui sur le Parc de l'A5, l'objectif à terme est d'accueillir de 2 400 à 2 600 emplois sur environ 550 000 m² construits.

Comme je vous le disait, l'EPA réalise d'importants travaux et engage une nouvelle phase avec la réalisation des voiries de desserte au sud du Parc, des travaux d'hydraulique, et un volet paysager très important qui viendra renforcer l'intégration des bâtiments dans leur environnement.

L'idée qui a guidé et qui guide toujours l'EPA dans l'aménagement de ce Parc, dédié industrie et logistique, est bien de réaliser des aménagements de qualité et de permettre son intégration et son insertion dans l'environnement.

La qualité des aménagements réalisés feront à terme du Parc de l'A5 une référence en Ile-de-France.

Quelques mots enfin sur le fonctionnement du Parc et sur la création d'une ASL, à l'initiative de l'EPA. Cette ASL, véritable outil partenarial, permet aux entreprises présentes et à venir de s'approprier ce Parc et de créer ainsi les synergies pour le faire fonctionner au mieux de leurs besoins et de leur organisation.

Encore une fois bienvenue à Transalliance et Coca-Cola sur le Parc, merci chers partenaires. Merci à Quentin Rousselle et Vincent Menez.

Je salue le travail et le partenariat entre les équipes des communes de l'agglomération de SOFAEDE et de l'EPA Sénart.